

Santé et secourisme : les dégagements d'urgence



Les dégagements d'urgence

En principe lorsque vous arrivez sur un accident ou sur une victime il ne faut jamais la déplacer au risque d'aggraver son état. Mais il existe des situations où vous n'avez pas le choix :

- une victime inconsciente au milieu d'une route à grande circulation
- une victime inconsciente menacée par un éboulement ou un effondrement
- une victime inconsciente face à une montée des eaux
- une victime inconsciente dans un local en feu ou en fumée etc...

Dans ces cas là effectivement le bon sens va être de dégager la victime .Cela s'appelle effectuer un dégagement d'urgence

qu'il faudra exécuter avec beaucoup de précautions.

Dégager d'urgence la victime de la zone de danger en toute sécurité

Devant l'impossibilité de supprimer le danger et si la victime est incapable de se soustraire elle même au danger.

Dégager la victime le plus rapidement possible.

La priorité du sauveteur est de se protéger.

La victime doit être visible, facile à atteindre, et aucune entrave ne doit l'immobiliser ou gêner son dégagement.

Il est essentiel que le sauveteur anticipe ce qu'il va faire et qu'il privilégie le chemin le plus sûr et le plus rapide à l'aller comme au retour.

La victime doit être dégagée vers un endroit suffisamment éloigné du danger et de ses conséquences.

Le sauveteur doit, pour ce dégagement, respecter les principes suivants :

Choisir la technique de dégagement en tenant compte de sa force physique ;

Saisir solidement la victime par exemple par les poignets ou les chevilles et la tirer sur le sol, quelle que soit sa position, jusqu'à ce qu'elle soit en lieu sûr

Se faire aider éventuellement par une autre personne.

La rapidité de mise en oeuvre du dégagement reste **prioritaire**.

Elle peut être **dangereuse pour une victime atteinte d'un traumatisme**.

Le dégagement d'urgence est une manoeuvre exceptionnelle qui ne doit être utilisée que pour soustraire une victime à un danger vital, réel, immédiat et non contrôlable.



Devant l'impossibilité de supprimer le danger ou de pratiquer des dégagements d'urgence la victime :

Alerter ou faire alerter les secours spécialisés

Assurer une surveillance permanente de la zone de danger où les risques non contrôlés persistent et empêcher toute personne de pénétrer dans cette zone jusqu'à l'arrivée des secours spécialisés.

Dans cette situation, le sauveteur doit en priorité assurer sa sécurité et celle des témoins en attendant l'arrivée des secours.

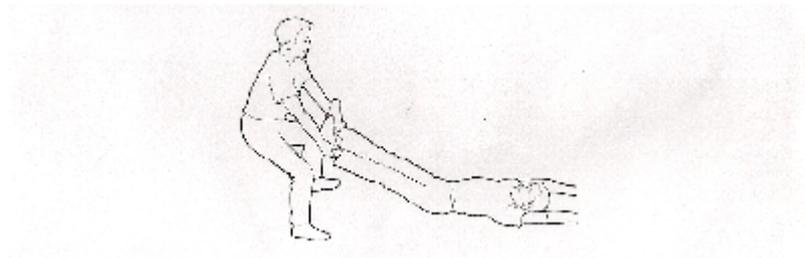
Attention !!! Ces informations ne remplacent pas une véritable formation avec des professionnels du secourisme mais peuvent aider en cas de problèmes rencontrés

Mesure de Protection : un geste qui

peut sauver

Widgets Amazon.fr

Les dégagements d'urgence quand ?



Dans un article précédent nous avons appris comment procéder face à un danger contrôlable mais parfois nous ne pouvons pas supprimer le danger. Alors comment procéder ?

Dégager d'urgence la victime de la zone de danger en toute sécurité

Devant l'impossibilité de supprimer le danger et si la victime est incapable de se soustraire elle-même au danger.

- Dégager la victime le plus rapidement possible.

La priorité du sauveteur est de se protéger.

La victime doit être visible, facile à atteindre, et aucune entrave ne doit l'immobiliser ou gêner son dégagement.

Il est essentiel que le sauveteur anticipe ce qu'il va faire et qu'il privilégie le chemin le plus sûr et le plus rapide à l'aller comme au retour.

La victime doit être dégagée vers un endroit suffisamment éloigné du danger et de ses conséquences.

Le sauveteur doit, pour ce dégagement, respecter les principes suivants :

- Choisir la technique de dégagement en tenant compte de sa force physique ;
- Saisir solidement la victime par exemple par les poignets ou les chevilles et la tirer sur le sol, quelle que soit sa position, jusqu'à ce qu'elle soit en lieu sûr
- Se faire aider éventuellement par une autre personne.

La rapidité de mise en œuvre du dégagement reste **prioritaire**.

Le dégagement d'urgence est une **manœuvre exceptionnelle** qui ne doit être utilisée que pour soustraire une victime à un **danger vital, réel, immédiat et non contrôlable (que l'on ne peut pas supprimer)**. Elle peut être **dangereuse pour une victime atteinte d'un traumatisme**.

- **Devant l'impossibilité de supprimer le danger ou de dégager la victime :**

Alerter ou faire alerter les secours spécialisés (cf. article

sur l'alerte) ;

Assurer une surveillance permanente de la zone de danger où les risques non

contrôlés persistent et empêcher toute personne de pénétrer dans cette zone jusqu'à l'arrivée des secours spécialisés.

Dans cette situation, le sauveteur doit en priorité assurer sa sécurité et celle des témoins en attendant l'arrivée des secours.

Attention !!! Ces informations ne remplacent pas une véritable formation avec des professionnels du secourisme mais peuvent aider en cas de problèmes rencontrés

Pour plus d'informations contactez-moi